

SESSION ORDINAIRE DU 26 MAI 2015 à 20 heures 30

Date de convocation : 19 MAI 2015.

Affiché le 1^{er} JUIN 2015.

L'an **DEUX MIL QUINZE, le 26 MAI, à 20 heures 30**, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Michel DUPUY, Maire**, conformément à l'article L 2121/10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS : **DUPUY Michel. CIPIERRE Francis. LEYMARIE Michel. VOUTERS Magdeleine Françoise. BENOIT Patrick. MORISSEAU Nadine. JOVET Dominique. BORDERIE Séverine. MOURTIER Jean-Louis. LATOUR Philippe.**

EXCUSE : **PLICHON Dominique ayant donné pouvoir à BENOIT Patrick.**

SECRÉTAIRE : **Michel LEYMARIE est élu secrétaire.**

Francis CIPIERRE donne lecture du procès-verbal de la session du 13 AVRIL 2015. Le procès verbal est adopté et signé par tous les membres présents.

DELIBERATION N° 2015 / 024 – EXTENSION GENDARMERIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de son entretien avec les représentants de la Gendarmerie et de leur souhait de regrouper les brigades.

Pour se faire une extension du casernement de Saint Martial d'Albarède est nécessaire.

Cette extension concerne le bâtiment administratif et la création de 7 logements supplémentaires.

Le planning prévisionnel de ce projet est :

- Fin Juin 2015 : Présentation du projet à la Préfecture par la Gendarmerie.
- Juillet 2015 : Appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre.
- Printemps 2016 : Appel d'offres pour le projet.
- Livraison prévue 2020.

Le coût prévisionnel est de 1 500 000 €. Des aides de l'Etat seront mobilisées. Le loyer annuel global serait doublé par rapport au loyer actuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Donne son accord de principe et mandate Monsieur le Maire pour effectuer les démarches administratives, techniques et financières nécessaires en vue de la réalisation de l'extension de la brigade de gendarmerie de Saint Martial d'Albarède.

DELIBERATION N° 2015 / 025 – TRAVAUX AU CHATENET / CONVENTION

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une convention constitutive –groupement de commandes- pour les prestations de travaux d'investissement de voirie au lieu-dit « Le Chatenet », plus précisément sur une section de la voie communale mitoyenne entre la commune de SAINT GERMAIN DES PRES et la commune de SAINT MARTIAL D'ALBAREDE.

La commune de SAINT MARTIAL D'ALBAREDE est désignée comme coordonnateur du groupement, ayant la qualité de pouvoir adjudicateur.

La convention entrera en vigueur dès sa signature par les deux parties et jusqu'à la date de notification du dernier marché.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre les deux communes.

Membres présents : DUPUY. CIPIERRE. LEYMARIE. VOUTERS. BENOIT. MOURISSEAU. JOVET.
BORDERIE. MOURTIER. LATOUR.

QUESTIONS DIVERSES

AMENAGEMENT CENTRE BOURG

M. le Maire, présente l'avancement des travaux d'aménagement du centre bourg.

COMMUNES NOUVELLES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une réunion à la Préfecture le 19 mai 2015 concernant la présentation de la loi NOTRe de Mars sur les communes nouvelles.

COURRIER DE M. SIMONET Luc

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier en recommandé en date du 04 mai 2015, de M. SIMONET Luc, domicilié à Aiguemortes.

Celui-ci évoque un problème de visibilité sur la voie communale n° 26, au niveau de la ferme de M. Andrieux.

Après réflexion, le Conseil Municipal propose de demander au propriétaire de procéder à l'élagage des arbres qui gênent la visibilité. A défaut, il sera procédé à la mise en place d'un sens unique.

COLUMBARIUM

Le Conseil demande à ce que l'entreprise qui doit réaliser le columbarium soit à nouveau relancée.

CIMETIERE

Françoise VOUTERS avec l'aide de Nadine MORISSEAU font le point sur l'avancement du recensement des tombes qui paraissent être à l'abandon et font part au Conseil des procédures à mettre en place.

La séance est levée à 21 heures 40.

DELIBERATION N° 2015 / 024 – EXTENSION GENDARMERIE

DELIBERATION N° 2015 / 025 – TRAVAUX AU CHATENET / CONVENTION

Membres présents : DUPUY. CIPIERRE. LEYMARIE. VOUTERS. BENOIT. MOURISSEAU. JOVET.
BORDERIE. MOURTIER. LATOUR.

| <i>Noms</i> | <i>Signatures</i> | <i>Observations</i> |
|------------------------------|-------------------|---------------------|
| DUPUY Michel | | |
| CIPIERRE Francis | | |
| LEYMARIE Michel | | |
| VOUTERS Magdeleine Françoise | | |
| BENOIT Patrick | | |
| MORISSEAU Nadine | | |
| JOVET Dominique | | |
| BORDERIE Séverine | | |
| MOURTIER Jean-Louis | | |
| PLICHON Dominique | P.P. | |
| LATOURE Philippe | | |